



**Rue de la HauteGarenne
42405 SAINT CHAMOND**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 05 NOVEMBRE 2019**

La séance est ouverte à 18h15. Le quorum est atteint : 16 membres votants présents à l'ouverture de la séance.

Membres présents en ouverture de séance :

• **Membres de droit :**

a. Personnels d'encadrement de l'établissement :

- Mme GIRAudeau, Principale,
- Mme MOULIN, Gestionnaire,
- Mme MAYOU, Conseillère Principale d'éducation.

b. Représentants des collectivités territoriales et personnalité qualifiée :

• **Membres, représentants élus :**

a. Représentants élus des personnels enseignants :

- Mme BEAUQUIS, représentante élue des personnels enseignants,
- Mme JAKOB - JOUBERT, représentante élue des personnels enseignants,
- M MENDES, représentant élu des personnels enseignants,
- Mme BON, représentante élue des personnels enseignants.
- Mme MAVILLA, représentante élue des personnels enseignants.

b. Représentants élus des personnels non enseignants :

- Mme PORTAILLER, membre, représentante élue des personnels non enseignants.

c. Représentants élus des Parents d'élèves :

- M BOUABDALLAH, représentant élu des parents d'élèves,
- Mme MERCIER, représentante élue des parents d'élèves,
- Mme SMATI, représentante élue des Parents d'élèves,
- Mme RABATHEL, représentante élue des Parents d'élèves
- Mme ROBERT, représentante élue des Parents d'élèves,
- Mme SAHNOUN, représentante élue des parents d'élèves.

d. Représentants élus des Élèves :

- MADHI Jasmine, représentante élue des élèves,
- ER Zeliya, représentant élu des élèves.

Membres absents et excusés en ouverture de séance : 18h

- Mme BERLIER, Elue représentante de la collectivité territoriale de rattachement,
- M DECLINE, Elu représentant la commune.

Madame la Principale, Présidente du conseil d'administration constate la satisfaction du quorum (membres présents) et elle remercie les membres du conseil d'administration de leur participation.

Mme BEAUQUIS, représentante élue des personnels, est secrétaire de séance.

L'ordre du jour en questions diverses, soumis au vote, se présente comme suit :

I – Vie et fonctionnement des instances.

- 1.Adoption de l'ordre du jour
- 2.Approbation du Compte rendu du CA du 24/09/2019
- 3.Installation des différentes installations – Nouvelle composition des listes pour l'année à venir.

II - Actions éducatives et pédagogiques

- 1.Projet pédagogique de territoire de Saint-Chamond : actualités.
- 2.Règlement intérieur du collège – Retour des autorités académiques sur les modifications votées le 24/09/2019.
- 3.Projet LING : actualités.
- 4.Projet de convention tripartite Collège, MJC, Conservatoire de musique de Saint-Chamond : étude du document de travail et ajustements éventuels.

III - Organisation financière et comptable

- 1.Autorisation de signature de la convention AGASEF
- 2.Autorisation de signature des contrats et marchés de l'année 2019/2020
- 3.Approbation du budget prévisionnel et de la participation facultative des familles pour les sorties théâtre 2019/2020 : 5 € par spectacle
- 4.Approbation de signature d'un contrat de maintenance pour l'ascenseur
- 5.Autorisation de signature d'une Convention d'Occupation Précaire avec Najat Drider, pour l'appartement T3, situé au premier étage du bâtiment des logements de fonction
- 6.Approbation du budget prévisionnel et de la participation facultative des familles pour les sorties prévues pour les élèves de 6[°]4, dans le cadre de la classe à PAC : 10 € par élève
- 7.Autorisation de signature de deux contrats avec Equinoxe pour la maintenance de deux copieurs (salle de travail des enseignants + vie scolaire)
- 8.Approbation d'un don du foyer de 200 € pour la représentation théâtrale "Le Renard envieux qui me ronge le ventre"
- 9.Renouvellement de signature d'un avenant à notre contrat de téléphonie avec Coriolis du 15.11.2019 au 14.11.2020
- 10.Approbation d'un don de l'association sportive du collège Pierre Joannon d'un montant de 1037,70 €
- 11.DBM pour vote : autorisation d'un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 7 000 € pour le crédit nourriture du service de restauration et d'hébergement.
- 12.Approbation de la participation facultative des familles pour le dispositif « collège au cinéma » : 1,50 € par élève pour les trois films, soit 0,50 € par film.

III Question diverse

Autorisation de signature de la convention UNSS entre le collège Pierre Joannon et le Lycée Claude Lebois pour l'accueil des lycéenne, anciennes élève de l'établissement, aux séquences d'entraînement du collège en STEP.

Déroulement de l'ordre du Jour

I – Vie et fonctionnement des instances.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver cet ordre du jour présenté.

Acte n° 1 05-11/2019		Adoption de l'ordre du jour du CA du 05 11 2019					
16	Votants	16	Pour	0	Contre	0	Abstentions

2. Approbation du Compte rendu du CA du 24/09/2019

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration d'approuver le compte rendu du conseil d'administration du 24 09 2019.

Acte n° 2 05-11/2019		Approbation du compte rendu du CA du 24 09 2019					
16	Votants	16	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

1. Installation des différentes installations – Nouvelle composition des listes pour l'année à venir.

Madame la principale indique que la présence de listes uniques sur chacun des corps électoraux facilite la détermination de la composition des différentes instances. Afin de faciliter le déroulement l'installation des 3 instances décisionnelles (commission permanente, conseil de discipline et C.H.S) ; il a été demandé aux représentants des 4 corps électoraux de préparer en amont du conseil d'administration, leur choix de participation.

a) Commission permanente :

Madame la Principale affiche donc le tableau préalablement complété des informations connues de la composition de la commission permanente.

Concernant les 2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants titulaires seront : Mme Mavilla ; Mme Rabany

Concernant les 2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants suppléants seront : Mme Bon ; Mme Idir

Madame la Principale soumet au vote l'installation de la nouvelle commission permanente présentée aux membres du conseil d'administration (voir liste jointe)

Acte n° 3 05-11/2019		Installation de la commission permanente pour l'exercice à venir – 2019 / 2020					
16	Votants	16	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

b) Conseil de discipline :

Madame la Principale affiche donc le tableau préalablement complété des informations connues de la composition du conseil de discipline.

Concernant les 4 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants titulaires seront : Mme Jakob-Joubert ; Mme Mavilla ; Mme Rabany ; Mme Morel

Concernant les 4 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants suppléants seront : Mme Laforge ; Mme Beauquis ; Mme Idir ; Mr Barou

Madame la Principale soumet au vote l'installation du nouveau conseil de discipline présentée aux membres du conseil d'administration (voir liste jointe)

Acte n° 4 05-11/2019		Installation du conseil de discipline pour l'exercice à venir – 2019 / 2020					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

c) C.H.S

Madame la Principale affiche donc le tableau préalablement complété des informations connues de la composition de la commission d'Hygiène et de Sécurité.

Concernant les 2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants titulaires seront : Mr Barou ; Mme Rabany

Concernant les 2 représentants des personnels d'enseignement et d'éducation, les représentants suppléants seront : Mme Beauquis ; Mr Mendes

Concernant les 2 représentants des parents d'élèves, les représentants titulaires seront : Mme Renaud ; Mme Robert

Concernant les 2 représentants des parents d'élèves, les représentants suppléants seront : Mme Plantier ; Mme Smati

Madame la Principale soumet au vote l'installation de la nouvelle commission d'hygiène et de sécurité présentée aux membres du conseil d'administration (voir liste jointe)

Acte n° 5 05-11/2019		Installation de la C.H.S pour l'exercice à venir – 2019 / 2020					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

II - Actions éducatives et pédagogiques

1. Projet pédagogique de territoire de Saint-Chamond : actualités.

Le projet de Territoire a débuté par le déroulement d'une conférence le 08/10/2019 au Théâtre de la Buire à l'Horme. Elle réunissait l'ensemble des enseignants ayant répondu à l'invitation de leur IEN de circonscription ou de leur chef d'établissement. Outre la conférencière, Mme LENTIN, doctorante en sciences du langage et enseignante du 1er degré, les représentants du corps d'inspection et des pilotes de ce nouveau dispositif de travail sur le territoire sont intervenus.

Ce temps de présentation de la méthodologie de travail et des enjeux pédagogiques du langage dans la réussite scolaire des élèves s'est poursuivie par une première journée de formation le 16/10/2019, au collège Ennemond Richard. Plusieurs professeurs du collège ont participé à cette demi-journée de mise en œuvre collaborative de la définition des axes de travail sur les 4 prochaines années.

A l'examen du nouveau calendrier annuel actualisé en date du 30 10 2019, vous observerez que tout professeur membre d'un groupe thématique de travail participera à un temps de formation de deux jours entre les mois de Novembre 2019 et Janvier 2020.

2. Règlement intérieur du collège – Retour des autorités académiques sur les modifications votées le

24/09/2019.

Le règlement intérieur modifié en séance du 24/09/2019 a été validé sans observation par l'Autorité académique. Une nouvelle version imprimée sera éditée ultérieurement à destination des élèves et des familles (avec en plus les règles d'utilisation de l'ascenseur)

3. Projet LING : actualités.

Un dépliant de présentation du projet est en voie de finalisation. Il permettra à l'établissement de communiquer auprès des citoyens, des entreprises, des organismes mécènes le contenu et les modalités de mise en œuvre de la construction de ce jeu numérique interactif et numérique.

Une formation des personnels volontaire sur la ludification des savoirs mise en œuvre par la DANE a été proposée aux personnels, certains professeurs et le chef d'établissement, participeront à celle-ci, le lundi 2 décembre 2019. Au cours de cette formation, les stagiaires auront l'opportunité de travailler avec les représentants de l'Association Petit Homme et rencontreront d'autres enseignants s'étant investis dans la ludification des savoirs au service de leur pratique pédagogique quotidienne.

Une rencontre de l'ensemble des représentants des acteurs du projet avec Monsieur Reynaud, Maire et Vice Président de la Métropole et du Conseil Départemental et de Madame Forest, enseignante retraitée du collège Pierre Joannon et élue en charge du Patrimoine, est programmée le Mercredi 13 novembre 2019 à 9h00. Ce temps d'échanges a pour objectifs :

- de présenter le contenu du projet et les modalités de travail des différents acteurs auprès des élèves et des témoins de l'histoire industrielle passée du Territoire,
- d'échanger sur les modalités de financement du projet et des procédures à mettre en œuvre afin de récolter les fonds nécessaires
- des enjeux pédagogiques et stratégiques de ce projet à moyen et long terme.

Concernant les recherches de financement, Madame la Principale expose que les deux partenaires Grossprod et Petit Homme exercent sous le statut juridique d'association, leur donnant accès au dépôt d'un dossier de demande de financement au titre du contrat de ville. L'ensemble des documents permettant le dépôt en ligne des demandes avant le 12/11/2019 ont été communiqué aux représentants de ces associations partenaires du collège.

Il est, par ailleurs, envisagé de demander, avec le soutien du conseil départemental, un financement par le Fonds Social Européen. Madame la Principale a pour objectif de rencontrer rapidement les services compétents afin que nous puissions être accompagnés dans cette demande. Concernant les partenaires privés, il est envisagé de solliciter dans les prochaines semaines, la compagnie d'assurance du collège, à savoir la MAIF.

Et enfin pour permettre la faisabilité de la mise en œuvre du projet pour l'année scolaire 2020 – 2021, il est prévu de recourir au crowdfunding. Plusieurs plate-formes existent, les recherches de financements privés concerneraient alors à recueillir les contributions des particuliers citoyens du territoire, des commerçants et des entreprises du territoire, des fondations implantées dans l'histoire du territoire stéphanois ou dans le domaine de l'enseignement et de la culture.

Le projet LING a pour objectif d'essaimer sur l'ensemble du territoire apprenant de SAINT-CHAMOND durant l'année scolaire 2020 – 2021, puis se développer et d'étendre son rayonnement sur le bassin Loire Sud à la rentrée 2021. Un spectacle théâtral sur le thème du patrimoine industriel et de l'histoire des témoins de cette époque est programmé au 2ème trimestre de cette année scolaire.

Projet de convention tripartite Collège, MJC, Conservatoire de musique de Saint-Chamond : étude du document de travail et ajustements éventuels.

Dans le cadre du projet LING, deux groupes d'élèves volontaires de pratique instrumentale ont été formés par Monsieur MENDES, professeur d'éducation musicale.

Monsieur RASCLE, professeur au Conservatoire de Musique de la ville de SAINT CHAMOND interviendra, lui aussi, au collège comme au Conservatoire, au coté des élèves. Afin de pouvoir rétribuer Monsieur RASCLE, et de cadrer juridiquement la mise en œuvre de ces temps d'enseignement, il a été convenu de rédiger une convention de partenariat entre les 3 signataires suivants :

- Madame DICGTEL, Directrice du Conservatoire de SAINT CHAMOND,
- Monsieur TAVERNIER, Directeur de La Maison de la Jeunesse et de la Culture de SAINT-CHAMOND,
- Madame GIRAUDEAU, Chef d'établissement du collège Pierre JOANNON de SAINT-CHAMOND.

Monsieur MENDES, professeur d'éducation musicale, présente les modalités de travail des élèves, de Monsieur RASCLE et de lui-même dans le cadre de cette action d'enseignement : travail sur la création musicale à travers l'utilisation de l'ordinateur (support musical au jeu) ; prise d'image photo/vidéo ; cela se faisant avec des élèves issus de 5è/4è (groupe de 5 élèves) ; « projet » qu'ils présenteront au spectacle de fin d'année

Mme Bon soulève un « problème » de dates (calendrier annuel) concernant l'oral du DNB (5 juin 2020) qui correspond à la rentrée des élèves de 3è partis en voyage scolaire à Londres. Il est donc convenu de faire 2 sessions pour cet oral (une session le 5 juin 2020 pour les non partants et une session ultérieure pour ceux qui seraient partis à Londres : date non encore fixée)

Madame La Principale invite les membres du conseil d'administration :

- A prendre connaissance du document conventionnel établi à l'issue des échanges entre l'ensemble des acteurs impliqués dans cette action pédagogique.
- À poser leurs questions avant de soumettre ce texte à leur vote .

Madame la Principale soumet au vote l'autorisation de signature de cette convention de partenariat pour l'exercice 2019.

Acte n° 6 05-11/2019		Autorisation de signature de la convention établie entre le collège Pierre JOANNON de SAINT-CHAMOND, Le Conservatoire de Musique de SAINT-CHAMOND et la M.J.C de SAINT-CHAMOND – Exercice 2019					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

III - Organisation financière et comptable

1. Autorisation de signature de la convention AGASEF

Madame la Gestionnaire explicite que dans le cadre du projet du CESC réuni le 30/09/2019, l'action de prévention au bénéfice des élèves de 4ème est reconduite pour cette année 2019 – 2020.

Cette action prend appui à partir d'une exposition itinérante intitulée : « Ensemble, Parlons en ! » qui s'inscrit dans une politique sociale plus globale de prévention de la délinquance et de promotion de la citoyenneté chez les jeunes.

Après avoir brièvement exposé le fonctionnement de la justice française, les jeunes sont invités à débattre autour de 2 grands thèmes : s'exprimer, se respecter (liberté d'expression, discriminations, insultes, harcèlement, droit à l'image) et comment se défendre ? (risque en cas de violence physique, légitime défense, moyen légaux). En fonction des projets d'établissements, des sous thèmes peuvent être supprimés ou rajoutés (comme par exemple consommation d'alcool, cannabis, laïcité) ...

Madame la Principale soumet au vote l'autorisation de signature de cette convention de partenariat pour l'année scolaire 2019 – 2020.

Acte n° 7 05-11/2019		Autorisation de signature de la convention Collège – AGASEF – 2019 / 2020					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

1. Autorisation de signature des contrats et marchés de l'année 2019/2020

Madame la Gestionnaire indique qu'il convient de donner l'autorisation au chef d'établissement, comme tous les ans, de signer les marchés à incidence annuelle qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget (bons de commandes)

Madame la Principale soumet au vote l'autorisation de signature des contrats et marchés présentés pour l'année scolaire 2019 – 2020.

Acte n° 8 05-11/2019		Autorisation de signature des contrats et marchés présentés pour 2019 / 2020					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

1. Approbation du budget prévisionnel et de la participation facultative des familles pour les sorties théâtre 2019/2020 : 5 € par spectacle

Pour les sorties au théâtre de la Buire à L'HORME, les représentations se déroulent régulièrement sur et hors temps scolaire. Concernant les représentations théâtrales mise en scène par des compagnies itinérantes, celles -ci se déroulent habituellement sur temps scolaire et sur le territoire de SAINT CHAMOND. Il est demandé aux familles, pour chacune de ces sorties, une participation de 5 €, correspondant au prix du billet d'entrée.

Sur 2019/2020 sont prévus pour les 5^e, 3 et 5 les spectacles suivants : « Je suis vert » le 22/11/2019 et « on vous raconte des histoires » le 17/03.

Sur 2019/2020 est prévu pour les 3^e le spectacle suivant : « Une opérette à Ravensbrück » le 03/04/2020.

Sur 2019/2020 sont prévus pour les élèves de l'atelier théâtre les spectacles suivants : « Caligula » le 24/01/2020 et « Une opérette à Ravensbrück » le 03/04/2020.

Un parent d'élève demande pourquoi uniquement 3 classes de 5^e et pas toutes les classes de 5^e. Mme Mavilla explique que ces sorties étaient prévues avant l'affectation du deuxième professeur de Français de 5^e et que l'on ne pouvait pas lui imposer ces sorties. Madame la Principale revient sur le « problème » de la fidélisation de l'équipe pédagogique.

Madame la Principale soumet au vote, l'approbation de la participation financière des familles s'élevant à 5 €, pour l'année scolaire 2019 – 2020 dans le cadre des sorties facultatives aux représentations Théâtrales du théâtre de la Buire.

Acte n° 9 05-11/2019		Approbation du budget prévisionnel et de la participation facultative des familles pour les sorties théâtre 2019/2020 : 5 € par spectacle					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

1. Approbation de signature d'un contrat de maintenance pour l'ascenseur

Suite aux travaux d'accessibilité et de mise aux normes P.M.R du collège entrepris par le Conseil départemental, un ascenseur sera prochainement mis en service. Outre la nécessité prochainement de donner, par le règlement intérieur, les conditions d'utilisation par les élèves de cette infrastructure, il est d'ores et déjà obligatoire de procéder à la signature d'un contrat de maintenance. Le prestataire retenu est Loire ascenseur pour un montant annuel de 920 € H.T. Le présent contrat est conclu pour une durée de trois ans, du 01.11.2019 au 31.10.2022.

Madame la Principale soumet ce dernier au vote des membres du conseil d'administration.

Acte n° 10 05-11/2019		Autorisation de signature du contrat de maintenance pour le nouvel ascenseur					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

2. Autorisation de signature d'une Convention d'Occupation Précaire avec Najat Drider, pour l'appartement T3, situé au premier étage du bâtiment des logements de fonction

Madame DRIDER, professeur documentaliste rattachée et en poste sur l'année dans l'établissement, loge depuis le 05/10/2019 dans le logement de fonction vacant mis en location sous l'égide d'une convention d'occupation précaire. Madame la Gestionnaire explique que la conclusion de cette convention permet à l'établissement de percevoir chaque mois le montant du loyer versé par la locataire soit la somme de 450 €.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'autoriser la signature de cette convention d'occupation précaire de ce logement T3 actuellement non occupé au titre d'une N.A.S.

Acte n° 11 05-11/2019		Autorisation de signature de la convention d'occupation précaire du logement T3 occupé actuellement par Mme DRIDER, professeur documentaliste locataire.					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

3. Approbation du budget prévisionnel et de la participation facultative des familles pour les sorties prévues pour les élèves de 6[°]4, dans le cadre de la classe à PAC : 10 € par élève

Dans le cadre de la classe PAC permettant de conduire le projet LING, les élèves de 6.4 vont se rendre régulièrement sur des lieux de visite culturelle (*deux musées*)

Il est demandé aux membres du conseil d'administration de voter :

- le budget prévisionnel de ces sorties
- la participation financière maximale des familles établie à 10€ par élève.

Madame la Principale indique que le collège a la possibilité via les fonds sociaux de financer cette participation pour les élèves dont les représentants légaux se trouvent en situation sociale difficile.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'approuver ce budget prévisionnel des sorties relatives à la classe PAC et l'autorisation de participation financière des familles de 10€ par élève.

Acte n° 12 05-11/2019		Approbation du budget prévisionnel de la classe PAC et de la participation financière des familles fixée à 10 € par élève.					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

1. Autorisation de signature de deux contrats avec Equinoxe pour la maintenance de deux copieurs (salle de travail des enseignants + vie scolaire)

Madame la Gestionnaire présente les deux contrats de maintenance des photocopieurs avec la société EQUINOXE. Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'autoriser la signature de ces derniers. Le coût copie à l'unité demeure inchangé et est de 0,038 € H.T pour les copies couleur et de 0,0038 € H.T pour les copies en noir et blanc.

Acte n° 13/14 05-11/2019		Autorisation de signature de 2 contrats de maintenance avec la société EQUINOXE pour la maintenance de 2 copieurs.					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

2.Approbation d'un don du foyer de 200 € pour la représentation théâtrale "Le Renard envieux qui me ronge le ventre"

Dans le cadre d'une représentation théâtrale bénéficiant à la totalité des élèves de 3ème des 3 collèges publics de SAINT CHAMOND, et relative à une action de prévention et d'éducation à la citoyenneté, le F.S.E du collège a décidé d'aider, financièrement, à la réalisation de cette action. Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration de procéder à l'approbation du don du FSE au collège Pierre JOANNON pour un montant de 200€.

Acte n° 15 05-11/2019		Approbation du don du FSE au collège Pierre JOANNON pour un montant de 200€, dans le cadre du financement du spectacle 3ème intitulé : Le Renard envieux qui me ronge le ventre"					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

3.Signature d'un contrat de téléphonie avec Coriolis du 15.11.2019 au 14.11.2022.

Madame la Gestionnaire présente notre contrat de téléphone avec la société CORIOLIS.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'autoriser la signature de ce dernier.

Acte n° 16 05-11/2019		Autorisation de signature du contrat de téléphonie avec la société CORIOLIS					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

4.Approbation d'un don de l'association sportive du collège Pierre Joannon d'un montant de 1 037,70 €

Le collège avait avancé les frais occasionnés par la participation de notre équipe de STEP au championnat de France à Deauville en Mai 2018 (hébergement, trajet) . L'association sportive a perçu la subvention lui permettant de rembourser le collège de ces avances qui sont désormais entièrement soldées.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration de procéder à l'approbation du don du l'Association sportive au collège Pierre JOANNON pour un montant de 1 037,70 €.

Acte n° 17 05-11/2019		Approbation du don de l'association sportive au collège Pierre JOANNON pour un montant de 1037,70€, dans le cadre du remboursement de frais précédemment engagés par le collège					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

5.DBM pour vote : autorisation d'un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 7 000 € pour le crédit nourriture du service de restauration et d'hébergement.

Madame la gestionnaire indique qu'il est toujours nécessaire, en fin d'exercice, de procéder à un prélèvement sur réserves afin de financer notre service de restauration traditionnellement et structurellement déficitaire. Le prélèvement sur fonds de roulement pour la fin de l'exercice sera de 7 000€ et il sera utilisé au profit du crédit nourriture.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote du prélèvement sur fonds de roulement pour un montant de 7000 € au bénéfice du crédit nourriture.

Acte n° 18 05-11/2019		Autorisation de prélèvement sur fonds de roulement pour un montant de 7000 € au bénéfice du crédit nourriture.					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

6. Approbation de la participation facultative des familles pour le dispositif « collège au cinéma » : 1,50 € par élève pour les trois films, soit 0,50 € par film.

Concernant l'action culturelle « collège au cinéma », les professeurs de français ont inscrit les niveaux d'enseignement de 6ème et 4ème pour cette année 2019 – 2020. Madame la Gestionnaire présente le budget prévisionnel de ces sorties. Il apparaît qu'une participation maximale des familles est établie à 1,5€ par élève, soit 0,50 € par film.

Madame la Principale rappelle que le collège a la possibilité via les fonds sociaux de financer cette participation pour les élèves dont les représentants légaux se trouvent en situation sociale difficile

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'approuver ce budget prévisionnel des sorties relatives à l'action « Collège au Cinéma » et l'autorisation de participation financière des familles de 1,50€, soit 0,50 € par film.

Acte n° 19 05-11/2019		Approbation du budget prévisionnel de l'action collège au cinéma et de la participation financière des familles fixée à 1,5€ par élève, soit 0,50 € par film.					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

III Question diverse

Autorisation de signature de la convention UNSS entre le collège Pierre Joannon et le Lycée Claude Lebois pour l'accueil des lycéennes, anciennes élèves de l'établissement, aux séquences d'entraînement du collège en STEP.

L'établissement a reçu, le vendredi 18/10/2019, une convention, établie par les professeurs d'EPS en charge de l'UNSS au collège Pierre Joannon et au Lycée Claude Lebois relativement à des lycéennes, anciennes élèves de l'établissement, aux séquences d'entraînement du collège en STEP. Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration d'autoriser la signature de cette convention entre les deux établissements.

Acte n° 20 05-11/2019		Autorisation de signature de la convention UNSS entre le collège Pierre Joannon et le Lycée Claude Lebois pour l'accueil des lycéennes, anciennes élèves de l'établissement, aux séquences d'entraînement du collège en STEP.					
17	Votants	17	Pour :	0	Contre	0	Abstentions

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil d'administration est levée à : 19H38

A SAINT CHAMOND, le 07/11/2019.

Le Président du Conseil d'administration


I. GIRAudeau

Le secrétaire de séance


A. BEAUQUIS